



VILLE DE  
**Monts**

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

**Le Mardi 17 décembre 2024 à 20 h 00  
à l'Hôtel de Ville**

## ORDRE DU JOUR :

- 1 - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**
- 2 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**
  - 2-1 Rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
  - 2-2 Restitution annuelle du Conseil Municipal des Sages
  - 2-3 Modification statutaire - SIEIL - Adhésion des Communautés de Communes du Castelrenaudais et Loches Sud Touraine pour la compétence « Eclairage public »
- 3 - COMMANDE PUBLIQUE**
  - 3-1 Consultation pour un marché de conception-réalisation relatif à la construction d'un restaurant scolaire via des structures modulaires neuves
  - 3-2 Consultation pour un marché de maintenance Multi-technique
- 4 - FINANCES**
  - 4-1 Convention de prestation de service pour la fourniture de repas et gouters dans les accueils de loisirs de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
- 5 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Présentation du bilan de l'opération « Monts Terre de Jeux 2024 »



Le Maire,  
**Laurent RICHARD**